



La Mairie de Gentilly recherche pour son Point J un **Animateur Jeunesse F/H** Cadre d'emplois des Adjointes d'animation

Missions : Sous l'autorité du directeur du Point J, accueil de loisirs adolescents, l'animateur est chargé de mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure en le déclinant en projets d'animations en direction du public 11-17 ans. Par ailleurs, durant le temps scolaire (36 semaines), il est chargé d'animer la pause méridienne au sein d'un accueil de loisirs élémentaire de la direction de l'éducation et des temps de l'enfant, sous la responsabilité du directeur de la structure concernée.

Activités principales :

- Accueillir les jeunes de 11 à 17 ans en veillant au respect de la réglementation en la matière et selon les valeurs de l'éducation populaire en assurant ainsi la sécurité physique et affective des jeunes
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique (11-17 ans) de l'accueil de loisirs adolescents du Point J
- Animation des activités et accompagnement des publics accueillis :
 - Concevoir des séances en adaptant des supports d'animation en lien avec le projet pédagogique
 - Encadrer et animer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics
 - Planifier des temps d'animation en respectant les rythmes des publics
 - Développer les capacités, l'expression et la créativité du jeune
 - Impulser et animer la dynamique du groupe
 - Assurer l'accompagnement à la scolarité des collégiens et lycéens
- Mettre en forme et faciliter le projet du groupe de jeunes
- Repérer les jeunes en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure

Spécificité de l'emploi :

- Emploi annualisé sur la base de 1544H annuelles, droit à congés : 5 semaines en vacances scolaires (dont 4 l'été) et 3 semaines hors vacances scolaires + 1,5h à poser dans l'année.
- Activité en période scolaire :
 - Animation de la pause méridienne sous la responsabilité du directeur d'un accueil de loisirs élémentaires tous les jours de 11h30 à 13h45 + participation aux réunions périscolaires
 - Animation périscolaire au Point J et dans les quartiers, à la sortie du collège en fin d'après-midi (3h par jour) les lundis, mardis, jeudis et vendredis
 - Animation dans le cadre de l'ALSH adolescent les mercredis après-midi
- Activité en période de vacances scolaires :
Animation au sein d'une structure d'accueil de loisirs (Point J ou accueil de loisirs élémentaire dans le cadre de passerelle de l'enfance vers l'adolescence)

Profil du candidat :

- Etre titulaire d'un diplôme permettant l'encadrement dans un accueil collectif de mineur (BAFA...)
- Expérience souhaitée dans le domaine de l'animation jeunesse
- Connaissance des rythmes de l'enfant et de l'adolescent
- Bonne connaissance des techniques d'animation et d'encadrement
- Connaissance des caractéristiques du public adolescent
- Capacité à l'accompagnement à la scolarité

Merci d'adresser votre candidature, à l'attention de Madame la Maire,
à l'adresse mail : candidatures@ville-gentilly.fr